



# Charte d'engagements 2013 développement durable

RENDEZ VOUS DES  
SAVEURS ET DU  
TOURISME EN AVESNOIS  
22,23 ET 24 MARS 2013  
AULNOYE AYMERIES



**Le Syndicat d'initiative d'Aulnoye-Aymeries**

**Parc naturel régional de l'Avesnois**

Le Syndicat d'initiative d'Aulnoye-Aymeries et le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois s'engagent conjointement dans le cadre de l'organisation du 14ème Rendez vous et du tourisme en Avesnois, dans une démarche de Développement Durable. Cette démarche consiste en une définition commune d'objectifs opérationnels et une mise en oeuvre d'actions conjointement évaluées.

## OBJECTIFS GENERAUX

Conscients de l'impact des évènements culturels sur l'environnement, la population et l'économie de la région Nord Pas-de-Calais, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que le Syndicat d'initiative d'Aulnoye-Aymeries ont décidé d'allier leurs compétences, dans leurs domaines respectifs afin de répondre à la question de l'introduction et de la promotion du Développement Durable dans l'organisation de cet évènement.

Au cœur de cette réflexion, il y a la conviction du triple intérêt d'une démarche durable dans l'organisation de festivals : la préservation de notre environnement, la participation du public aux animations culturelles et sportives de son territoire, et la structuration de nouvelles pratiques économiques.

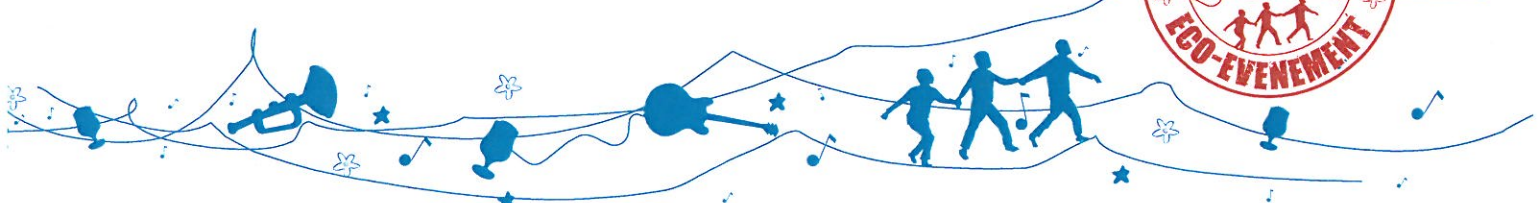
De plus, il semble indispensable dans le cadre de cette expérimentation de chercher des moyens de mesurer les impacts du projet, mais aussi de comparer les méthodes d'organisation et de certification avec d'autres manifestations.

### Premier engagement dans un Eco-évènement

La mise en oeuvre de notre évènement, de sa conception à sa réalisation, nous a contraints à réfléchir sur les aspects économiques mais également à ces impacts sur l'environnement. Les partenaires et acteurs souhaitaient valoriser et intégrer les valeurs du Développement Durable dans ce processus de mise en place.

L'année 2012, fut l'année de poser un diagnostic et de s'appuyer sur le Parc naturel régional de l'Avesnois pour sensibiliser et comprendre les démarches de prise en compte d'un tel évènement.

L'année 2013 est l'occasion de participer, de passer de la réflexion à l'action par l'écriture de la Charte d'engagements qui lie le syndicat d'initiative et le Parc Naturel de l'Avesnois à la démarche de Développement Durable à l'organisation et la mise en oeuvre de notre 14ème rendez vous des saveurs et du tourisme en Avesnois.





## Le Syndicat d'initiative organisateur de l'événement s'engage :



1. résolument dans une démarche de Développement Durable. Cette démarche consiste en une mobilisation sur le long terme par une réflexion/analyse des process et propositions d'actions concrètes ;
2. à sensibiliser, informer et former les partenaires de l'événement à la nécessité de participer activement à la démarche du respect de l'environnement ;
3. à informer autant que possible les prestataires sur l'importance du respect environnemental et des processus à disposition ;
4. à sensibiliser chaque fois que possible les exposants et visiteurs au respect environnemental ;

### Le matériel

- > Le Syndicat d'Initiative s'assure que les propositions des loueurs soient en adéquation avec ma démarche de développement durable.
- > Le Syndicat d'Initiative loue son matériel dans la mesure du possible localement.

### L'économie :

- > En faisant appel à des exposants principalement de l'avesnois et en proposant des produits issus majoritairement de leur production.

### Les déchets :

- > Le Syndicat d'Initiative s'assure bien de la cohérence avec le ramassage local et sa valorisation. La collecte est organisée avec un établissement public de coopération intercommunale qui met à la disposition du Syndicat d'Initiative son savoir faire : ambassadeurs de tri, positionnement des collectes aux endroits stratégiques de la manifestation, mise à disposition de containers. Les ambassadeurs sensibilisent également les exposants au tri et à sa gestion sur la manifestation et propose aux visiteurs des animations sur les bonnes pratiques.
- > Nous trouvons également un composteur dans lequel tous les déchets organiques de la manifestation sont déposés puis destinés à être utilisés par des jardiniers et des agriculteurs.

### Sanitaires et eau :

- > Dans la mesure du possible, le Syndicat d'Initiative installe des toilettes sèches en location, sur le site de la manifestation.

### Transports :

- > Le Syndicat d'Initiative communique au mieux sur les moyens d'utiliser les modes de transports en commun.
- > Le Syndicat d'Initiative met en place des navettes gratuites de la gare, et des parkings situés dans la ville jusqu'au site de la manifestation.
- > Il informe les visiteurs de ces différents modes de transports proposés pour se rendre sur le lieu de l'événement.
- > Le Syndicat d'Initiative propose également aux utilisateurs du transport collectif une entrée gratuite.
- > Le SI utilise les supports de communication pour donner les renseignements pratiques (horaires, tarifs,...).

### Accessibilité :

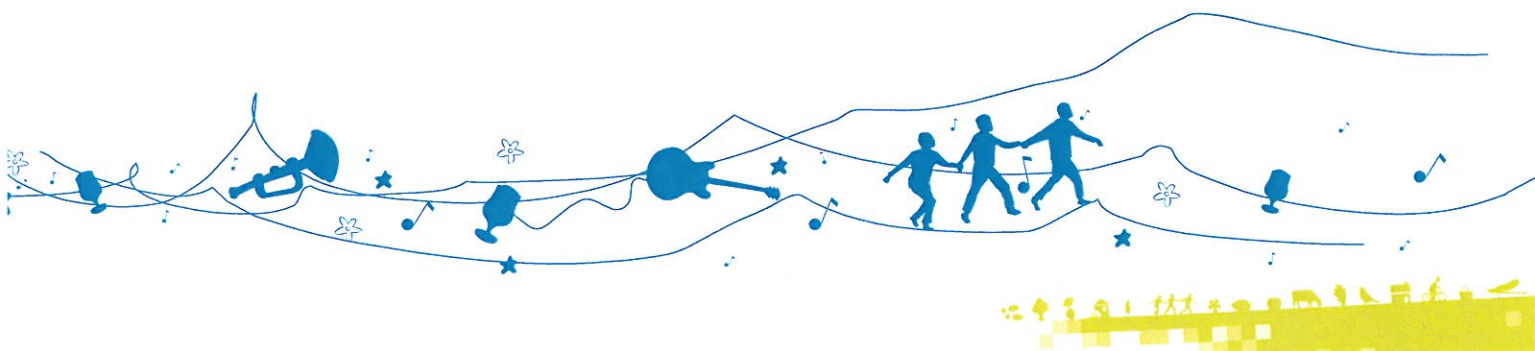
- > Le SI associe les partenaires et les jeunes à la mise en place de l'événement. Des élèves de différents lycées et collèges l'accompagnent dans la préparation et le déroulement de la manifestation.
- > Le Syndicat d'Initiative favorise l'accès aux personnes à mobilité réduite en apportant une attention particulière à l'accessibilité sur la manifestation et l'ensemble du site.
- > Le Syndicat d'Initiative propose des tarifs raisonnables (3 €) pour être accessible à tous et propose la gratuité aux enfants de - de 12 ans.

### Prévention et santé :

- > Le Syndicat d'Initiative fait appel à un service de sécurité et de secours et respecte la législation en vigueur dans le cadre d'une manifestation de cette envergure.
- > Une étude complète est faite par la Commission Départementale pour la sécurité, contre les risques d'incendie et de panique dans les lieux publics. (en 2012 : plus de 17 000 personnes ont visité ce salon).
- > Une protection civile est mise en place, et des agents de sécurité de prévention des risques d'incendie sont présents.
- > Le Syndicat d'Initiative alerte le SDIS et le commissariat de police de l'événement.

### Aspects juridiques :

- > Le Syndicat d'Initiative demande l'autorisation à la ville d'Aulnoye-Aymeries, d'organiser l'événement.
- > Le Syndicat d'Initiative assure l'événement, notamment en matière de responsabilité civile couvrant les risques liés à ce type d'événements et d'activités (fréquentation, location, animation, matériel,...)
- > Le Syndicat d'Initiative demande aux exposants concernés de prendre une autorisation de débit de boissons temporaire.
- > Il est demandé une autorisation aux services concernés (Direction Départementale de la Protection des Populations du Nord) de rassembler des animaux sur la manifestation afin de mettre en scène une ferme-type de l'avesnois.



## Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois s'engage à :

- > Promouvoir l'évènement ainsi que sa démarche responsable dans ses supports de communication :
  - Diffusion du logo « éco-évènement » ainsi que du logo du Parc naturel régional de l'Avesnois sur l'ensemble des supports de communication lié à la manifestation,
  - Annonce de l'évènement sur le site du Parc naturel régional de l'Avesnois, rubrique « Sélection du Parc »,
  - Annonce de l'évènement sur le site Tourisme en Avesnois, rubrique « Agenda »,
  - Retour sur l'évènement sur le site du Parc naturel Régional de l'Avesnois dans la rubrique « actualités ». Publication de l'article transmis par l'organisateur. Dispositif comprenant : article de retour d'expérience, photo et charte de d'engagements.
- > Mettre à disposition du matériel éco-évènement :
  - 2 Panneaux d'information « Vous entrez sur un éco-évènement »



Le Syndicat d'initiative d'Aulnoye-Aymeries

**SYNDICAT INITIATIVE**  
2B rue P.V. Couturier  
59620 Aulnoye - Aymeries

*N. Bernard LARZET*

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois

